

## Note sur une cache de nourriture composée de Loirs *Glis glis* en vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques)

Le 27 octobre 1985, lors d'une recherche de Chiroptères dans un tunnel de voie ferrée désaffectée, j'ai eu l'occasion de découvrir une cache de nourriture composée de quatre Loirs *Glis glis*. Le tunnel, d'une longueur de 390 mètres, est situé à proximité d'Etsaut (Pyrénées-Atlantiques), à 550 mètres d'altitude.

L'amas de nourriture était placé au sol, dans un refuge (loge d'environ un mètre de profondeur pratiquée dans la paroi du tunnel à distance régulière), à une centaine de mètres de l'entrée. Deux des quatre Loirs étaient partiellement recouverts de sable et de poussière. Le refuge étant pavé, l'animal responsable de ce comportement n'a semble-t-il pu enterrer entièrement les cadavres. Les Loirs étaient en très bon état de conservation, ayant probablement été capturés dans la nuit précédant leur découverte.

Quelques minutes après cette observation, une Chouette hulotte *Strix aluco* a été levée dans ce même tunnel. L'abondance de fientes indique que cet oiseau utilisait régulièrement le tunnel comme gîte diurne. Deux pelotes ont été récoltées.

Le 28 février 1987, le tunnel a de nouveau été visité. La chouette n'a pas été revue et aucune fiente fraîche n'attestait d'une occupation récente. Seule une vieille pelote a été récoltée. Une nouvelle visite le 25 juin 1988 a permis de récolter quelques pelotes, dont certaines fraîches. Le tableau ci-dessous récapitule le contenu de ces pelotes.

Type de proies	n	%n	%p
Loir	6	28,6	68,7
Campagnol des champs	1	4,8	2,8
Campagnol de Gerbe	2	9,5	3,6
Mulot sp.	12	57,1	24,9

Contenu des pelotes de Chouette hulotte *Strix aluco* récoltées à Etsaut (vallée d'Aspe, Pyrénées-Atlantiques) les 27/10/1985, 28/02/1987 et 25/06/1988

n : nombre de proies  
%n : pourcentage par rapport au nombre total de proies  
%p : pourcentage par rapport à la biomasse consommée (calculée à l'aide des poids spécifiques moyens cités par SAINT-GIRONS, 1973)

## DISCUSSION

Les Gliridés sont habituellement considérés comme ayant peu de prédateurs. Toutefois, CUGNASSE & RIOLS (1984) notent que la prédation sur les Gliridés (en particulier sur le Loir) par la Genette est remarquable et qu'elle peut être comparée à celle de la Chouette hulotte. L'intensité de leur consommation est cependant déterminée par leur abondance. Les Mustélidés peuvent également en consommer occasionnellement. Le 13 juillet 1981, à Saint-André (Savoie), j'ai observé une Belette *Mustela nivalis* trainant un Léroty *Eliomys quercinus* à l'aide de sa gueule. PAROVSHCHIKOV (1963) relate la découverte d'une cache de Belette contenant 18 Léroty.

Qui peut être l'auteur de cette cache ? Comme le montre l'analyse des pelotes récoltées dans le tunnel, et bien que l'échantillon étudié soit de faible taille, la Chouette hulotte qui occupe ce site consomme des Loirs d'une façon non négligeable. Par ailleurs, cette espèce peut cacher le surplus de nourriture sur ou dans un arbre (CRAMP, 1985). Elle peut être à l'origine de cette cache.

Cependant, le comportement d'enterrement suggère l'intervention d'un carnivore.

Il semble que la Genette puisse faire des réserves de nourriture en cachant le surplus (GANGLOFF & ROPARTZ, 1972). Cette espèce fréquente également le site d'observation. Des crottoirs ont été découverts sur le ballast de la voie ferrée non loin de là (D. CHAUMEIL, *com. pers.*).

Le comportement de mise en réserve des excédents alimentaires est aussi connu chez les Mustélidés. DE MONTE & ROEDER (1987) décrivent en particulier ce comportement chez la Martre *Martes martes* en captivité : stockage des proies non consommées à l'intérieur des abris ou dans la sciure constituant le sol des cages. Elle les recouvre alors de sciure à l'aide de son museau. Ce comportement correspond bien à celui noté dans le tunnel. Par ailleurs, la Martre, mais aussi la Fouine *Martes foina*, sont présentes dans le secteur de l'observation.

La Belette est également bien connue pour stocker des proies, particulièrement celles qui sont de forte taille par rapport à elle (CRIDDLE, 1947; NYHOLM, 1959; PAROVSHCHIKOV, 1963; OKSANEN, 1983). Elle est probablement présente dans le secteur où nous avons rencontré cette réserve de nourriture.

## CONCLUSION

Bien que nous ayons trop peu d'éléments pour déterminer l'auteur de cette réserve alimentaire, ces observations montrent que le Loir peut cependant constituer, au moins temporairement, une source de nourriture non négligeable pour tout un ensemble de prédateurs, en particulier pour la Genette et la Chouette hulotte. Il serait intéressant de connaître plus en détail les modalités de cette prédation.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CRAMP, S. éd. (1985) - *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Tome IV: Terns to Woodpeckers.* Oxford University Press, Oxford : 960 pp.

CRIDDLE, S. (1947) - A nest of the Least weasel. *The Canadian Field-Naturalist* : 69.

CUGNASSE, J.M. et RIOLS, C. (1984) - Contribution à la connaissance de l'écologie de la Genette (*Genetta genetta* L.) dans quelques départements du sud de la France. *Gibier Faune Sauvage*, 1 : 25-55.

DE MONTE, M. et ROEDER, J.J. (1987) - Note sur la mise en réserve et le trempage des proies chez la Martre (*Martes martes*). *Mammalia*, 51 (4) : 621-622.

GANGLOFF, B. et ROPARTZ, Ph. (1972) - Le répertoire comportemental de la Genette *Genetta genetta* (Linné). *Terre et vie*, 26 (4) : 489-560.

KING, C.M. ed. (1975) - *Biology of Mustelids. Some Soviet Research.* British Library lending division, Boston, Spa, Wetherby : 266 pp.

NYHOLM, E.S. (1959) - Stoats and Weasels and their winter habitats, in KING C.M. ed. 1975 : 118-131.

OKSANEN, T. (1983) - Prey caching in the hunting strategy of small mustelids. *Acta Zool. Fennica*, 174 : 197-199.

PAROVSHCHIKOV, V.Ya. (1963) - A contribution to the ecology of *Mustela nivalis* (Linnaeus, 1766) of the Arkhangel'sk north. in KING, C.M. ed. 1975 : 84-97.

SAINT-GIRONS, M.C. (1973) - *Les Mammifères de France et du Benelux*. DOIN ed., Paris : 481 pp.

Patrick HAFFNER  
13, rue Verniquet  
75017 PARIS